

ASSEMBLÉE NATIONALE5 octobre 2023

PLF POUR 2024 - (N° 1680)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° I-CD140

présenté par

M. Jean-Philippe Tanguy et les membres du groupe Rassemblement National

ARTICLE 15

À l'alinéa 39, après le mot :

« achevés »

supprimer la fin de la phrase.

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'alinéa 39 prévoit que, pour la détermination du niveau moyen de rentabilité sur les dernières 7 années, sont exclues les deux années pour lesquelles ce niveau de rentabilité est le plus élevé et les deux pour lesquels il est le plus faible.

Cette dernière précision apparaît comme excessivement favorable, en particulier pour les concessionnaires d'autoroutes ayant fortement augmenté, ces deux dernières années, leurs tarifs.